



Décision de création de la commission de sélection Personnels ingénieurs et techniciens

Politique handicap / Procédure de sélection

DEC192352DR10

Portant création de la commission de sélection sur le poste à pourvoir, désigné sous la référence INC/19/10/LP2

Le PRÉSIDENT

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des personnes handicapées dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de Président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique,

DECIDE

Article 1er :

Il est créé une commission de sélection auprès de l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M – UMR7361), au titre de la campagne 2019 de recrutement des personnels ingénieurs et techniciens par la voie contractuelle.

Article 2 :

Cette commission a pour objet de sélectionner les candidats à l'emploi ci-dessus référencé, sur la base d'une appréciation sur dossier des candidatures, complétée par des entretiens.

Article 3 :

Sont nommés en tant que membres de la commission les personnes dont les noms suivent :

- Madame Doris PFLUMIO - Représentante RH,
- Monsieur Vincent ROUCOULES - Représentant du laboratoire,
- Madame Marjorie SCHMITT - Membre experte,
- Monsieur Marc KRAUTH - Elu de la CAP

Article 4 :

La présidence de la commission de sélection est assurée par Madame Doris PFLUMIO.

Fait à Strasbourg, le 23 août 2019

Par délégation, le délégué régional,

Pour le Délégué régional du CNRS
et par délégation,
l'Adjoint au Délégué régional,


Kevin GEIGER